

ASSEMBLEE GENERALE
DE LA F.F.V.V.



28 MARS 2015

ESIEE – Noisy le Grand



SOMMAIRE

Sommaire	Page 2
Convocation	Page 3
Ordre du jour	Page 4
Demande d'intervention (retour 10 mars).....	Page 5 Coupon ►
Document votes	Page 6 Coupon ►

INTENDANCE

Restauration	Page 7
Réservation Repas (retour 16 mars).....	Page 8 Coupon ►
Hôtellerie.....	Page 9
Plan d'accès	Page 10
Pass parking ESIEE.....	Page 11





PARIS, le 4 mars 2015

Groupements sportifs
Comités régionaux
Pour information :
Comité Directeur
DTN - C.T.S.

OBJET :
Convocation à l'assemblée générale de la FFVV
28 mars 2015

Madame, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale de la FFVV qui se tiendra le :

Samedi 28 mars 2015 (accueil dès 8 H 00)

A L'ESIEE

(Ecole Supérieure des Ingénieurs en Electronique et Electrotechnique)

2 bd Blaise Pascal 93160 NOISY LE GRAND

Tel : 01 45 92 65 00

Vous trouverez à la page suivante de la présente l'ordre du jour.

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus cordiaux.

Le Président

Jean-Emile ROUAUX

Reconnue d'utilité publique par décret du 7 octobre 1980



ORDRE DU JOUR

Samedi 28 mars 2015 :

- 8 h Accueil, contrôle des licences et des mandats des votants
(sous présence d'huissier)
- 9 h **Assemblée générale extraordinaire :**
- test des dispositifs de vote électronique
 - rappel de la notion "d'année en cours"
 - vote sur ce point
 - présentation de la nécessaire validation des statuts de 2004 et désignation des mandataires auprès du Ministère de l'Intérieur et du Conseil d'Etat
 - votes
 - clôture de l'Assemblée générale extraordinaire
- 10 h **Assemblée générale ordinaire 2015 :**
- rapport d'activité 2014
 - rapport financier 2014
 - présentation du budget 2015
 - rapport moral 2014
 - votes sur ces 4 points
- 12 h **Pause repas**
- 14 h **Reprise de l'Assemblée générale 2015 :**
- bref rappel sur la conciliation CNOSF
 - exposé (45 min.) de présentation du programme de la liste n° 1
 - exposé (45 min.) de présentation du programme de la liste n° 2
 - vote
 - proclamation de la composition du nouveau Comité directeur
- 15 h 45 **1^{ère} réunion du Comité directeur élu
(pour élection en son sein du Bureau Directeur)**
- Durant cette suspension de séance :
- Présentation des résultats sportifs 2015 et remise de diplômes et coupes
- 16 h 45 **Reprise de l'Assemblée générale 2015 :**
- proclamation de la composition du Bureau directeur
 - allocution du Président
 - remise des récompenses fédérales et médailles sportives
 - clôture de l'Assemblée générale
- A partir de 18 h environ : **Buffet apéritif de clôture**



DEMANDE D'INTERVENTION

**A faire parvenir à la FFVV 55 Rue des Petites Ecuries 75010 PARIS
pour le 10 mars 2015**

Association :

Nom :

Prénom :

Responsabilité exercée dans l'association :

Objet de la demande :

Fait à....., le

Signature de l'intervenant



VOTES

RAPPEL : Article 2.1.1. paragraphe 2.1.1.1.1. des statuts : L'assemblée générale se compose d'un représentant par association sportive affiliée à la fédération, désigné par chaque association pour ce qui la concerne.

Article 1.4.2. § 1.4.2.1.1. du Règlement Intérieur : Tout adhérent d'une association sportive vol à voile affiliée doit obligatoirement être titulaire d'une licence fédérale de vol à voile. Tout adhérent pratiquant le vol à voile ou exerçant la présidence d'une association sportive pluridisciplinaire affiliée doit obligatoirement être titulaire d'une licence fédérale de vol à voile.

VOTE POUR SON CLUB

Je soussigné.....

Président du club : vol à voile mixte aero (2)

.....
Affilié à la F.F.V.V. sous le n°.....

Titulaire de la licence fédérale 2015 n°.....(1)

Désigne.....

Membre adhérent de mon club et
Titulaire de la licence fédérale 2015 n°.....(1)

Pour les votes intervenant aux Assemblées Générales de la FFVV le 28 mars 2015.

Fait à le

Signature du Président

(1) Présenter sa licence fédérale 2015 lors de l'accueil le 28 mars 2015 (2) Cocher la case concernée

VOTES

RAPPEL : Articles 2.1.1. à 2.2.2. du Règlement Intérieur..

Le vote par procuration est autorisé pour les membres de la F.F.V.V. Chaque **REPRESENTANT** d'une association de la F.F.V.V. présent à l'assemblée générale ne pourra détenir qu'une procuration.

Article 1.4.2. § 1.4.2.1.1. du Règlement Intérieur : Tout adhérent d'une association sportive vol à voile affiliée doit obligatoirement être titulaire d'une licence fédérale de vol à voile. Tout adhérent pratiquant le vol à voile ou exerçant la présidence d'une association sportive pluridisciplinaire affiliée doit obligatoirement être titulaire d'une licence fédérale de vol à voile.

Je soussigné.....

Président du club : vol à voile mixte aero (2)

.....
Affilié à la F.F.V.V. sous le n°.....

Titulaire de la licence fédérale 2015 n°.....(1)

Donne procuration pour représenter mon club à.....

Titulaire de la licence fédérale 2015 n°..... (1)

qui est représentant votant du club de.....

Pour les votes intervenant aux Assemblées Générales de la FFVV le 28 mars 2015.

Fait à le

Signature du Président

(1) Présenter sa licence fédérale 2015 lors de l'accueil le 28 mars 2015 (2) Cocher la case concernée

PROCURATION

VOTE PAR LE REPRESENTANT D'UN AUTRE CLUB



RESTAURATION

Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs,

Vous êtes tous invités à participer à l'Assemblée générale des 28 mars 2015.
Vous comprendrez que l'organisation demande un minimum de préparation et nous vous remercions de répondre au questionnaire joint.

La réservation (**impérative**) est à faire à la **F.F.V.V. 55 rue des Petites Ecuries 75010 PARIS** en retournant le bulletin ci-joint, accompagné du règlement par chèque libellé à l'ordre de la F.F.V.V. avant le **10 MARS 2015**.

La restauration se fera sur place dans le réfectoire de l'ESIEE.

VENDREDI 27 MARS 2015

Un dîner ANEPVV est prévu.

Les réservations sont à effectuer directement auprès de l'ANEPVV.

SAMEDI 28 MARS 2015

La F.F.V.V. a opté pour une formule forfaitaire de 50 € pour la journée.

- Café d'accueil
- Déjeuner :
 - Salade César au poulet, romaine parmesan et vinaigrette aux anchois
 - Pavé de rumsteck sauce béarnaise, parmesane d'aubergines
 - Panna cotta aux abricots
 - Vin et café compris
- Pause après-midi avec boissons
- Apéritif pour clôturer les travaux de l'assemblée vers 18 H 30

ATTENTION : Les entrées au restaurant seront **strictement** contrôlées.



BULLETIN RESERVATION REPAS

JOURNEE DU SAMEDI 28 MARS 2015

Nom :

Association :

Réservation :

Samedi :formules X 50 € =

TOTAL :

Date et signature

**Joindre le chèque correspondant à l'ordre de la FFVV et retourner à
F.F.V.V. 55 Rue des Petites Ecuries 75010 PARIS**

**Le prix sera majoré après le 16 mars 2015
pour les personnes n'ayant pas réservé,
et ce, seulement dans la mesure des places disponibles !
ATTENTION : Les entrées au restaurant seront **strictement** contrôlées**



HOTELLERIE

Si vous souhaitez vous loger, vous pouvez faire appel à l'hôtel :

Hôtel IBIS Marne la Vallée Champs
Boulevard Newton- Cité Descartes
77420 CHAMPS SUR MARNE
Tel : 01-64-68-00-83 Fax : 01-64-68-02-60 situé tout près de l'ESIEE.
RER : Noisy Champs (ligne A)

Hôtel Holiday Inn Paris Marne la Vallée
2 Boulevard du Levant
93167 NOISY LE GRAND CEDEX
Tel : 0 800 910 850
RER : Noisy Mont d'Est (ligne A) (une station précédant Noisy Champs en venant de Paris)



PLAN D'ACCES

Adresse précise :

L'entrée d'ESIEE Paris est située sur l'Avenue Ampère qui se trouve sur la commune de Champs Sur Marne.

Accès en voiture depuis Paris :

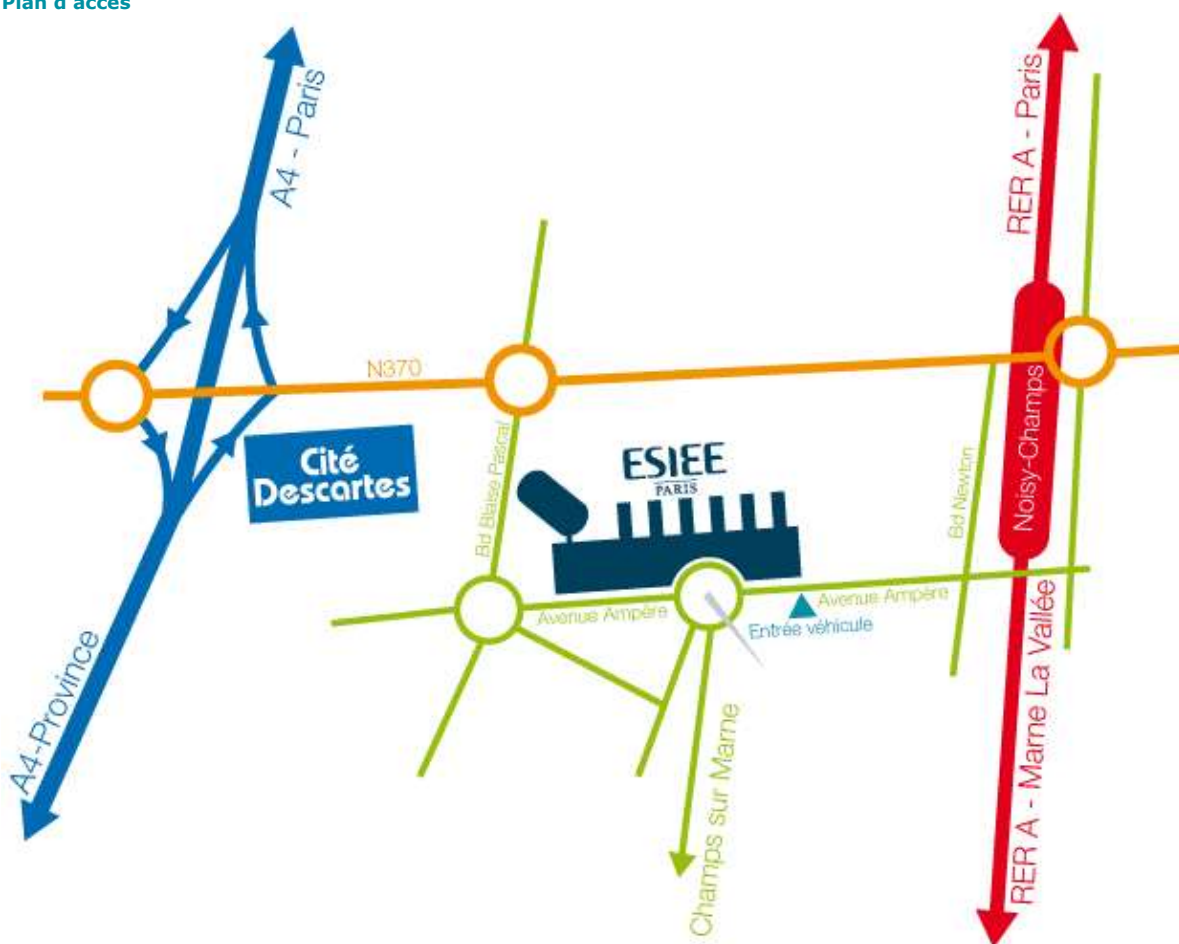
Si vous souhaitez venir depuis Paris par la route, prenez l'autoroute A4, depuis le Boulevard Périphérique à la Porte de Bercy et suivez la direction Metz-Nancy-Marne-la-Vallée. Après 15 kilomètres, prenez la sortie "Champs". A la sortie de la bretelle prendre à gauche du rond-point, puis à droite au second rond-point et suivez la signalisation ESIEE-Cité Descartes. Vous reconnaîtrez ESIEE Paris grâce à l'aiguille géante qui se dresse devant le bâtiment.

IMPORTANT : Vous pouvez utiliser le parking de l'école.

Accès en RER (Réseau Express Régional) depuis Paris :

ESIEE Paris est situé à 20 minutes du centre de Paris par le RER. Prenez la ligne A jusqu'à la station "Noisy-Champs". Si vous descendez en tête du train, votre sortie est "Cité Descartes". Recherchez l'enseigne rouge de l'hôtel IBIS: c'est la direction que vous devez suivre. Au croisement précédant l'hôtel IBIS, tournez à droite: ESIEE Paris est situé à votre droite, à 5 minutes de marche en tout depuis la station de RER de Champs.

Plan d'accès



Vous pourrez garer votre véhicule dans le parking de l'école SEULEMENT le SAMEDI 28 MARS 2015.

Si vous arrivez le vendredi et que vous êtes logé à l'hôtel IBIS, celui-ci est doté de deux parkings fermés (un extérieur et un intérieur). Voir consignes d'accès à l'accueil de l'hôtel.

INDISPENSABLE !!!!

Merci d'imprimer ce document qui vous permettra l'accès au parking de l'ESIEE le samedi 28 mars 2015 uniquement.

Présenter la partie ci-dessous visible derrière le pare-brise de votre véhicule de façon à ce que l'information soit lisible par le gardien situé à l'entrée du parking.

Merci pour votre compréhension.

Pliez ici ↓

FEDERATION FRANCAISE
DE VOL A VOILE
55 Rue des Petites Ecuries
75010 PARIS

PASS PARKING ESIEE

ASSEMBLEE GENERALE F.F.V.V.

SAMEDI 28 MARS 2015

